

Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens Renens, le 3 mars 2020

Assises du développement durable et réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois

La Municipalité de la Ville de Renens soumet au Conseil communal un projet d'assises du développement durable. Elle propose un programme sur trois soirées publiques animées et modérées, durant lesquelles la population sera invitée à discuter des enjeux climatiques au niveau communal ainsi qu'à faire émerger des propositions d'actions au sein d'ateliers participatifs. Par ce projet, la Municipalité répond au postulat de Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois et propose un point de situation complet sur sa politique énergétique ainsi que sur son engagement pour le développement durable.

En date du 11 avril 2019, Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois a déposé en séance du Conseil un postulat relatif à l'organisation d'assises du développement durable afin de faire face à l'urgence climatique avec les habitantes et habitants de Renens, toutes générations confondues.

La lutte contre le dérèglement climatique a occupé une place centrale dans le débat public ces derniers mois. Aujourd'hui, personne ne peut plus ignorer l'attente clairement exprimée des citoyennes et citoyens à l'égard des décideuses et décideurs pour implémenter une politique qui soit à la hauteur des enjeux climatiques et de l'urgence d'agir. Cette lutte doit se traduire sur le terrain par des actes concrets. C'est dans cette perspective que la Municipalité répond avec engagement et conviction au dit postulat.

Trois soirées publiques – une soirée informative et deux soirées d'ateliers participatifs – seront ainsi proposées dans le courant du mois de juin dans le forum du Gymnase de Renens qui peut accueillir jusqu'à 300 personnes. L'animation et la modération générale des assises seront confiées à un journaliste spécialisé dans le domaine du développement durable et la Ville sera représentée par une délégation de la Municipalité. L'objectif premier de cette opération est d'inviter la population, toutes générations confondues, à s'exprimer sur le thème du développement durable et des enjeux climatiques, à émettre ses préoccupations et à faire émerger des propositions concrètes.

Ainsi définie, cette démarche participative pourrait être réalisée en synergie avec à la révision en cours du Plan d'affectation communal (PACom) qui a pour objectif une mise à jour complète des outils d'aménagement du territoire au niveau communal, notamment dans leur capacité à répondre aux enjeux climatiques.

La Municipalité profite finalement de ce rapport pour faire le point et mettre en lumière le travail conséquent fourni par l'administration ces dernières années en faveur du développement durable, avec notamment: l'obtention du label Cité de l'Energie Gold, le développement d'un Concept énergétique communal, l'instauration d'une charte des aménagements extérieurs, la mise en place d'un suivi des consommations d'énergie de l'administration communale (bâtiments, véhicules, éclairage public), la création d'un fonds communal pour le développement durable, la distinction Fair Trade Town ou encore le lancement de la procédure de labellisation *Villeverte Suisse*.

Renseignements:

Patricia Zurcher Maquignaz

Municipale Gestion urbaine – Développement durable 078 602 81 03